

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP
Agence de Régulation
des Marchés Publics

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender

N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016

MO ou MOD / CA or DCA : ARMP

Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt

N° / No. : 16092369

Date et lieu : 09/06/2016
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCGSG4125
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua le 09/06/2016
Done at

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.arp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.arp.cm

Le CNE
ELECTRONIQUE
est désormais disponible !
(e-CNE)

Accès Facile
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

03

ECONOMIE

04

TRANSPORT

03

INFRASTRUCTURE

02

ADMINISTRATION

13

N° 1194

25 Novembre 2016

25 November 2016

18H01/6:01 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@arp.cm

Internet : www.arp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	N°051/AONO/MINHDU/CMPM/16 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°051/AONO/MINHDU/CMPM/16 DU 21 NOVEMBRE 2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (ZONE OUEST) (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : FONDS ROUTIER 2016
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-12-2016

2	Reference	173 /AONR/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU ...21/11/2016 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 173 /AONR/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU ...21/11/2016... RELATIF AU RECRUTEMENT DES CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION DE CERTAINES ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICE, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'APPUI A LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (PRO-ACTP).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-12-2016

3	Reference	N°052 /AONO/MINHDU/CMPM/16 DU 21 NOVEMBRE 2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°052 /AONO/MINHDU/CMPM/16 DU 21 NOVEMBRE 2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : FONDS ROUTIER 2016. LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-12-2016

4	Reference	N°053 /AONR/MINHDU/CMPM/2016 du 21 NOVEMBRE 2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°053 /AONR/MINHDU/CMPM/2016 DU 21 NOVEMBRE 2016 POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE A LA MAITRISE D'OUVRAGE POUR LES ETUDES, LA FOURNITURE, LA POSE ET LA MAINTENANCE DES LAMPADAIRES SOLAIRES AUTONOMES DANS LES QUARTIERS DES VILLES DE BAFOUSSAM, BERTOUA ET GAROUA PROGRAMME C2D-URBAIN « CAPITALES REGIONALES » FINANCEMENT : CONVENTION D'AFFECTATION CCM1274/01/M DU 24 NOVEMBRE 2014 (C2D URBAIN)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	21-12-2016

5	Reference	N°054 /AOIR/MINHDU/CMPM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°054 /AOIR/MINHDU/CMPM/2016 DU 21 NOVEMBRE 2016 POUR L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES AUTONOMES DANS LES QUARTIERS DES VILLES DE BAFOUSSAM, BERTOUA ET GAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME URBAIN « CAPITALES REGIONALES » FINANCEMENT : C2D URBAIN (CONVENTION CCM1274-01-M DU 24 NOVEMBRE 2014)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-12-2016

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	01/AC/C-BONALEA/CIPM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/C-BONALEA/CIPM/2016 DU 23 NOVEMBRE 2016 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE UTILITAIRE CLIMATISE 4X4 DIESEL A 5 PORTIERES ET 9 CHEVAUX FISCAL DE MARQUE TOYOTA OU SIMILAIRE, A LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	13-12-2016

7	Reference	0003315/ASMI/MINHDU/2016 DU 23 NOVEMBRE 2016 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT NATIONAL N°0003315/ASMI/MINHDU/2016 DU 23 NOVEMBRE 2016 POUR L'ELABORATION DES REGLEMENTS DE COPROPRIETE, DES ETATS DESCRIPTIFS DE DIVISION DES LOGEMENTS DE MBANGA BAKOKO (DOUALA) ET OLEMBE (YAOUNDE) ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS DE LA COPROPRIETE DANS LE CADRE DU PROGRAMME GOUVERNEMENTAL DE CONSTRUCTION DE 10 000 LOGEMENTS ET L'AMENAGEMENT DE 50 000 PARCELLES CONSTRUCTIBLES. AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2017.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	27-12-2016

8	Reference	0148/16/AMI/MINEE/SG/DEL DU 21 NOV 2016 Lire
	Titre/objet	AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N°00148/16/AMI/MINEE/SG/DEL DU 21 NOVEMBRE 2016 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX LIGNES MONOTHERNES 225 KV NKONGSAMBA-BAFOUSSAM, YAOUNDE-ABONG MBANG ET DES OUVRAGES CONNEXES.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-12-2016

9	Reference	056/C/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMA/2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°056 C/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMA/2016 DU 24/11/16 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ, RELATIF À L'ACQUISITION DE DEUX (02) VÉHICULES (UN 4X4 TOUT TERRAIN ET UN VÉHICULE DE TOURISME) À LA COMMISSION DES MARCHÉS FINANCIERS (CMF), EN DEUX (02) LOTS. APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°041/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/CRPM-LT/2016 DU 21 OCTOBRE 2016.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

10	Reference	COMMUNIQUE N°3431/CCIMA/SG/2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°3431 /CCIMA/SG DU 24 NOVEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 007B/006/AONR/CCIMA/CIPM/2016 DU 17/10/2016 RELATIF À L'ACQUISITION EN LEASING D'UN VÉHICULE 4X4 STATION WAGON PAR LA CCIMA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference [N° 0003259 /C/MINH DU 21 NOVEMBRE 2016](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 0003259 /C/MINH DU 21 NOVEMBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°047/AONO/MINH DU/CMPM/16 DU 14 OCTOBRE 2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES DANS LA VILLE DE NKONGSAMBA (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : FONDS ROUTIER.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

12

Reference [058/CAD2/CIPM/ST/10-2016 du 15 NOVEMBRE 2016](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°058/CAD2/CIPM/ST/10-2016 DU 15 NOVEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAD2/CIPM/ST/2016 DU 14/10/2016 POUR LA FOURNITURE DES CHAISES, TABLES ET NAPPES DE TABLE AU CERCLE MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2, EXERCICE 2016 IMPUTATION : 222 210.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

13

Reference [COMMUNIQUE N°056/CAD2/CIPM/ST/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°056/CAD2/CIPM/ST/10-2016 DU 15 NOVEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU LOT N°1 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/BIS/AONO/CAD2/CIPM/ST/2016 DU 14/10/2016 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE DE TYPE 4X4 STATION WAGON À LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2, EXERCICE 2016 IMPUTATION : 222 100.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

14

Reference [N°057/CAD2/CIPM/ST/10-2016 du 15 NOVEMBRE 2016](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°057/CAD2/CIPM/ST/10-2016 DU 15 NOVEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU LOT N°2 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/BIS/AONO/CAD2/CIPM/ST/2016 DU 14/10/2016 POUR LA FOURNITURE DE DEUX VÉHICULES DE TYPE 4X4 PICK-UP DOUBLE CABINE À LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2, EXERCICE 2016 IMPUTATION : 222 100.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

15

Reference [055/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/BST/EEE/22/11/16](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°055/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/BST/EEE DU 22/11/16 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION N°001/DCE/CNYN/SG/STADU/CRPM-LT/2016, DU 11/10/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°002797/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA5 DU 06/05/2016 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE NYANON (PHASE II) FINANCEMENT: BUDGET FEICOM, EXERCICE 2013 ET SUIVANTS

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	059/CAD2/CIPM/ST/10-2016 du 15 NOVEMBRE 2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°059/CAD2/CIPM/ST/10-2016 DU 15 NOVEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°004/DCO/CAD2/CIPM/ST/2016 DU 14/10/2016 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE À LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2, EXERCICE 2016 IMPUTATION : 222 200.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

17	Reference	COMMUNIQUE N°057/C/PR/MINMAP/RDR-LT/SMI/EE/2016 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°057/C/PR/MINMAP/RDR-LT/SMI/EE/2016 DU 24 NOVEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE-COTATION N°015/DCO/DRMAP-LT/CRPM-LT/2016, DU 27/40/2016, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE DE L'AGENCE MIDEPECAM DE LIMBE FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT MIDEPECAM, EXERCICE 2016
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

18	Reference	DECISION N°1230/CCIMA/SG/SJMC/BMP/2016 Lire
	Titre/objet	DECISION N°1230/CCIMA/SG/SJMC/BMP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

19	Reference	DÉCISION NY.IA4./D/CAE2/SG/SEF/2016 DU Lire
	Titre/objet	DÉCISION NY.IA4./D/CAE2/SG/SEF/2016 DU PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N°003/AONO/CAELL/CIPM/2016 DU 03 AOUT 2R • OUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MA'AMEZAM (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'EBOLOWA II.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

20	Reference	DÉCISION NY.IA4./D/CAE2/SG/SEF/2016 DU Lire
	Titre/objet	DÉCISION NY.IA4./D/CAE2/SG/SEF/2016 DU PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N°003/AONO/CAELL/CIPM/2016 DU 03 AOUT 2R • OUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MA'AMEZAM (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'EBOLOWA II.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

21	Reference	DECISION N°020/D/CAD2/CIPM/ST/2016 Lire
	Titre/objet	DECISION N°020/D/CAD2/CIPM/ST/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE A SAVOIR LA FOURNITURE, DES CHAISES, TABLES ET NAPPES DE TABLE AU CERCLE MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CAD2/CIPM/ST/2016 DU 14/10/2016
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference DECISION N°023/D/CAD2/CIPM/ST/2016 Lire Titre/objet DECISION N°023/D/CAD2/CIPM/ST/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE A SAVOIR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT D'UN GROUPE ELECTROGENE A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N° 004/DCO/CAD2/CIPM/ST/2016 DU 14/10/2016 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

23	Reference DECISION N°022/CAD2/CIPM/ST/2016 Lire Titre/objet DECISION N°022/CAD2/CIPM/ST/2016 PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 2 A SAVOIR LA FOURNITURE DEUX (02) VEHICULES PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/BIS/AONO/CAD2/CIPM/ST/2016 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

24	Reference DECISION N°021/CAD2/CIPM/ST/2016 Lire Titre/objet DECISION N°021/CAD2/CIPM/ST/2016 PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 1 A SAVOIR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE DE TYPE 4X4 STATION WAGON, OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/BIS/A ONO/CAD2/CIPM/ST/2016 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

25	Reference DECISION N°023/D/CAD2/CIPM/ST/2016 Lire Titre/objet DECISION N°023/D/CAD2/CIPM/ST/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE A SAVOIR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT D'UN GROUPE ELECTROGENE A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N° 004/DCO/CAD2/CIPM/ST/2016 DU 14/10/2016 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

26	Reference 054/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS/EEE/2016 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°054/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS/EEE DU22/11/16 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°042/AONO/PR/MINMAP/DRMAP-LT/CRPM-LT/2016 DU 21/10/2016, RELATIF À LA FOURNITURE DE DEUX(02) VÉHICULES À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'AGENCE DE LA RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) DU LITTORAL, OUEST ET SUD-OUEST À DOUALA. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

27	Reference ADDITIF N° 002 POUR 015/AONO/PAD/CIPM/2016 Lire Titre/objet ADDITIF N°002 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/PAD/ CIPM/ 2016 DU 19 OCTOBRE 2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE D'ACCES, LA CONSTRUCTION DE LA VOIE DE DESSERTE DU TERMINAL BOIS ET L'ENTRETIEN DES ROUTES BITUMÉES ALI PORT DE DOUALA NB: POUR LES PIÈCES 6: CADRE DU BORDEREAUX UNITAIRE ET PIÈCES 7: CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF, TÉLÉCHARGER LA PIÈCE D'ORIGINE LE RESTE SANS CHANGEMENT. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



RESUME DES CONSULTATIONS

28

Reference [ADDITIF N° RELATIF N°016/AONO/PAD/CIPM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/PADICIPM/2016 DU 07 NOVEMBRE 2016 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU PORT AUTONOME DE DOUALA

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

29

Reference [ADDITIF N° 002 014/AONO/PAD/CIPM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°002 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/PAD/ CIPM/2016 DU 19 OCTOBRE 2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE VOIE ROUTIERE DE DESSERTE DE 2500 METRES EN ZONE AVAL DU PORT DE DOUALA : DE TRANSIMEX A MIRA NB: POUR LES PIÈCES 6: CADRE DU BORDEREAUX UNITAIRE ET PIÈCES 7: CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF, TÉLÉCHARGER LA PIÈCE D'ORIGINE. LE RESTE SANS CHANGEMENT.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A



MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°051/AONO/MINHDU/CMPM/16 DU 21 NOVEMBRE 2016
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES REVETUES DANS CERTAINES VILLES
DU CAMEROUN (ZONE OUEST) (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : FONDS ROUTIER 2016**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , FONDS ROUTIER
IMPUTATION
EXERCICE 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres pour l'exécution des travaux d'entretien des voiries revêtues dans certaines villes du Cameroun (ZONE OUEST).

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- L'installation de chantier ;
- Les travaux préliminaires ;
- Les terrassements généraux ;
- Les travaux de voirie;
- L'assainissement des eaux pluviales ;
- Le déplacement des réseaux des concessionnaires, le cas échéant.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en deux (02) lots ci-après indiqués :

N° Lot	Villes	Voies/tronçons	Linéaire (m)
1	Bazou	-carrefour Bagnoun-Nzinko vers Ecole Publique (750ml) ; - carrefour Bagnoun-Chuea (200ml) ; -entree Chuea(cote Tchapgga)-Nkolo(550m)	1500
2	Bayangam	Tronçon 1 : SOUS PREFECTURE BAYANGAM (MBA)-YENOM" Tronçon 2 assainissement voie"INTER RN N°4(Carrefour Mba) - Sous-Préfecture de Bayangam: Linéaire:1 400 ml et voie "INTER RN N°4(Carrefour Mba) - HÔTEL KASSAP - LYCEE DE KASSAP - ANCIEN SITE MAIRIE" Linéaire: 4 025 ml)	1240

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Fonds Routier, Exercice 2016.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 130 000 F (cent trente mille francs) CFA payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés (Bureau des offres) du MINH DU, sis au 2^{ème} étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges) au plus tard le **13 DECEMBRE 2016 à 13 heures**. Elle devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°051/AONO/MINH DU/CMPM/16 DU 21 NOVEMBRE 2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN
DES VOIRIES REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (ZONE OUEST) EN PROCEDURE
D'URGENCE
LOT N° FINANCEMENT : FONDS ROUTIER 2016
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **quatre (04) mois** pour chaque lot.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé ainsi qu'il suit pour chacun des lots.

N° du lot	Villes	Cautionnement Provisoire
1	Bazou	3 000 000
2	Bayangam	4 500 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **13 DECEMBRE 2016 à partir de 14 heures, heure locale**, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINHDU, sise au **2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges).**

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

*. Critères Eliminatoires

- Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées ;
- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Offre technique incomplète pour absence :
 - de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
 - de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux ;
 - de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 100 millions FCFA ;
- Non justification de la possession en propriété ou en location du matériel minimum suivant :
 - 01 camion-gravillonneur;
 - 01 pelle chargeuse;
 - 01 compacteur à pneus;
- Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 25 éléments des critères essentiels.

*. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- Références03 éléments
- Personnel d'encadrement14 éléments
- Matériel13 éléments
- Surface financière02 éléments

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un même soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

Dans le cas où un soumissionnaire ayant rempli les critères techniques aura présenté l'offre la moins disante pour plus d'un lot, le Maître d'ouvrage se réserve le choix du lot à lui attribuer.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, Direction des Opérations Urbaines, sise au 7^{ème} étage du bâtiment de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste centrale-Yaoundé).

YAOUNDE le 21 Novembre 2016

Le *MINISTRE*

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 173
/AONR/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU ...21/11/2016... RELATIF AU RECRUTEMENT DES CONSULTANTS
CHARGES DE LA REALISATION DE CERTAINES ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICE, DANS LE
CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'APPUI A LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET
PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (PRO-ACTP).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
420 002 703 PGT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République en charge des Marchés Publics, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Enseignement Supérieur, un Appel d'Offres pour le recrutement des consultants chargés de la réalisation de certaines études et prestations de service, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à la composante technologique et professionnelle de l'enseignement supérieur (PRO-ACTP)

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser par les consultants sont les suivantes :

- Pour le lot 1 relatif à l'Organisation des assises nationales sur le cadrage académique de la professionnalisation des enseignements universitaires au Cameroun, il s'agit de définir le cadrage académique de la professionnalisation des enseignements universitaires, capable de produire le capital humaine apte à mener le Cameroun à l'émergence. Plus spécifiquement, il s'agit de proposer dans l'optique d'une professionnalisation de qualité des enseignements universitaires au Cameroun au niveau normatif et juridique, un mécanisme d'une mise en œuvre efficiente et une exploitation adéquate des pistes de coopération et de partenariat.
- Pour le lot 2 relatif à l'implémentation du Guide d'Assurance-qualité de la formation initiale et professionnelle de l'enseignement supérieur, il est attendu du Consultant, la production des rapports suivants :
- un premier rapport exhaustif sur l'état des lieux portant notamment sur l'Assurance-qualité de la formation dans le système de l'enseignement supérieur, sa situation actuelle, ses ressources et les textes qui la régissent ;
- un deuxième rapport sur le mécanisme à mettre en place pour corriger les manquements observés à travers un Guide de l'Assurance-qualité ;
- un troisième rapport qui donne, à la suite de la synthèse des deux premiers rapports, des indications précises sur la politique et les stratégies à mettre en œuvre par le MINESUP pour permettre la mise en place d'un mécanisme efficient de l'Assurance-qualité.
- Pour le lot 3 relatif à l'implémentation des programmes harmonisés de la Composante Technologique et Professionnelle de l'Enseignement Supérieur, il s'agira d'une part, de définir les opérations à exécuter en vue de l'implémentation desdits programmes dans toutes les filières concernées, et d'autre part, la mise en œuvre des actions envisagées à travers l'organisation des séminaires et ateliers y relatifs.

Le détail des prestations de chaque lot est précisé dans les Termes de Référence

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet de chaque lot, ont été évaluées à l'issue des études préalables à :

- Lot 1 : cent cinquante millions (150 000 000) F CFA, toutes taxes comprises ;
- Lot 2 : cent soixante-dix millions (170 000 000) F CFA, toutes taxes comprises ;
- Lot 3 : cent quatre-vingt millions (180 000 000) F CFA, toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les prestations du présent Appel d'Offres sont subdivisées en trois (3) lots suivants :

- Lot 1 : Organisation des assises nationales sur le cadrage académique de la professionnalisation des enseignements universitaires ;
- Lot 2 : Production, diffusion et implémentation du Guide d'Assurance-qualité de la formation de la Composante technologique de l'enseignement supérieur ;
- Lot 3 : Implémentation des programmes harmonisés de la Composante Technologique et Professionnelle de l'Enseignement Supérieur.

NB : Un même soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres s'adresse aux entreprises suivantes, sélectionnées à l'issue des avis d'Appel Public à Manifestation d'Intérêt numéros 02, 03 et 04/AMI/ MINESUP/CMPM/PRO-ACTP/16, publiés dans le journal des marchés Publics n°1121 du 09 août 2016. Il s'agit de :

N°	Entreprise	Adresse
1	COM 3 SARL	BP 3864 Yaoundé ; Tél : 242 18 02 01
2	ETS GMA	B.P 15340Yaoundé ; Tél : 677 51 00 61
3	WORLD WIDE COM SARL	B.P 15330 Yaoundé, Tél : 243 53 52 01
4	ETS DON BASILIO	B.P. 11 515 Yaoundé Tél : 677 64 06 35

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le BIP MINESUP, Exercices 2016 et suivants, logé dans le Compte Trésor du PRO-ACTP n° 420 002 703 PGT.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics, sise au rez de chaussée du bâtiment (A) du Ministère des Marchés Publics à Yaoundé, porte R9, tél. : 222 22 95 83

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics, sise au rez de chaussée du bâtiment (A) du Ministère des Marchés Publics à Yaoundé, porte R9, tél. : 222 20 49 13, contre versement d'une somme non remboursable de cent soixante-quinze mille(175 000) francs CFA, payable au Trésor Public

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au plus tard le _ 16 décembre 2016 à 13 heures précises, heure locale, à l'adresse suivante :

Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics, sise au rez de chaussée du bâtiment (A) du Ministère des Marchés Publics à Yaoundé, porte R9 tél. : 222 22 95 83

Elle devra porter la mention suivante :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°...173...../AONR/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU ...21/11/2016 RELATIF AU RECRUTEMENT DES CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION DE CERTAINES ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICE, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'APPUI A LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (PRO-ACTP).

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Les délais maximum prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'offres sont fixés ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : trois (3) mois ;
- Lot 2 : quatre (04) mois ;
- Lot 3 : trois (3) mois.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de :

- Trois millions (3 000 000) F CFA pour le lot 1 ;
- Trois millions quatre cent mille (3 400 000) pour le lot 2 ;
- Trois millions six cent mille (3 600 000) pour le lot 3.

Chaque caution doit être valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu_16 décembre 2016 à 14 heures précises, heure locale, à la salle de sessions de la Commission Centrale de Passation des Marchés des Services et des Prestations Intellectuelles, sise au rez de chaussée du bâtiment (A) du Ministère des Marchés Publics à Yaoundé.

L'ouverture des offres financières se fera à _____ par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les principaux critères éliminatoires de la présente consultation sont les suivants :

- Absence d'une pièce ou non-conformité d'une pièce administrative bénéficiant dans ce cas, d'un délai de 48 Heures ;
- Documents falsifiés, fausse déclaration;
- Offre financière incomplète ;
- Présence des informations de l'offre financière dans l'enveloppe administrative ou technique ;
- Absence du bordereau des prix unitaires dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) ;
- CCAP non paraphé à chaque page et signé à la dernière page;
- TDR non paraphés à chaque page et signés à la dernière page.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Points
I	Présentation	02
II	Expérience spécifique du Consultant applicable à la mission	12
III	Compréhension de la mission, méthodologie et plan de travail	20
IV	Qualifications et compétence du personnel-clé pour la mission	60
V	Matériel et logistique de travail	6
TOTAL		100

Les critères et sous critères sont répertoriés de façon plus détaillée, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

14. Attribution

Le prestataire sera choisi selon la méthode qualité/coût

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :

Cellule d'appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO), sise au rez de chaussée du bâtiment (A) du Ministère des Marchés Publics à Yaoundé, porte R9, tél. : 222 22 95 83.

YAOUNDE le 21 Novembre 2016

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

ABBA SADOU

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°052 /AONO/MINHDU/CMPM/16 DU 21 NOVEMBRE 2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : FONDS ROUTIER 2016. LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , FONDS ROUTIER
IMPUTATION
EXERCICE 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'appel d'offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien des voiries en terre dans certaines villes du Cameroun.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux préliminaires ;
- Les terrassements généraux ;
- Les travaux de voirie;
- L'assainissement des eaux pluviales
- Le déplacement des réseaux, le cas échéant.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en trois (03) lots ci-après indiqués :

Lot	Villes	Désignation	Longueur (m)
-----	--------	-------------	-----------------

1	TOMBEL	Tronçon 1: Rue Old Market, L=2220ml Tronçon 2: Route Wawa avec les bretelles de la rue chief Ntoko, L=2490ml Tronçon 3: Rue de l'Hôpital via GS group 3&4, L=1525ml Tronçon 4: Rue du quartier Mouambong via Paul Biya Avenue, L=650ml Tronçon 5: Rue du quartier Dschang, L=373ml Tronçon 6: Rue de l'Apostolic faith avec bretelles, L=700ml Tronçon 7: Rue du quartier Koumine, L=550ml Tronçon 8: Rue du quartier Ebamut, L=500ml Tronçon 9: Route CDC via Slutter House, L=400ml	9 408
2	NDOBIAN	Voies de desserte du Lycée et de l'Ecole Yacklong et bretelles	2 500
3	MBANG	Tronçon 1 : entrée Lycée Bilingue de Mbang-Entrée Hopital ; L=1070ml Tronçon 2 : boucle entrée Député-Ecole Publique Primaire y compris bretelle Mokolo; L=600ml	1675

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Fonds Routier, Exercice 2016.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale– Yaoundé).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale– Yaoundé) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 100 000 F (cent mille francs) CFA payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au **2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges)** au plus tard le **13 DECEMBRE 2016 à 13 heures, heure locale**. Elle devra porter la mention :

«AVIS d'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052 /AONO/MINH DU/CMPM/16 DU 21 NOVEMBRE 2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE) LOT N° Financement : FONDS ROUTIER 2016. A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **quatre (04) mois** pour chaque lot.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est fixé ainsi qu'il suit pour chacun des lots.

N° du lot	Villes	Cautionnement Provisoire
1	TOMBEL	1 140 000
2	NDOBIAN	1 900 000
3	MBANG	1 140 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

L'absence d'une pièce à l'ouverture des offres entraîne l'élimination des candidats. Un délai supplémentaire d'au plus quarante-huit (48) heures est accordé aux candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO pour soit fournir des informations supplémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **13 DECEMBRE 2016 à partir de 14 heures, heure locale**, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, au **2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges)**. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

* **Critères Eliminatoires**

- Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées ;
- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Offre technique incomplète pour absence :
 - de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
 - d'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins deux (02) projets de travaux de voiries urbaines ;
 - de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux.
- N'avoir pas réalisé au cours des trois dernières années un projet de travaux d'entretien de voirie urbaine d'un montant supérieur ou égal à soixante millions (60 000 000) de FCFA;
- Non justification de la possession en propriété ou en location du matériel minimum suivant :
 - 01 bulldozer;
 - 01 pelle chargeuse;
 - 01 compacteur vibrant;
 - 01 niveleuse ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 23 éléments des critères essentiels.

* **Critères essentiels**

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- Références03 éléments
- Personnel d'encadrement11 éléments
- Matériel12 éléments
- Surface financière03 éléments

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un même soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

Dans le cas où un soumissionnaire ayant rempli les critères techniques aura présenté l'offre la moins disante pour plus d'un lot, le Maître d'ouvrage se réserve le choix du lot à lui attribuer.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, Direction des Opérations Urbaines, sise au 7^{ème} étage du bâtiment de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste centrale-Yaoundé).

YAOUNDE le 21 Novembre 2016

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°053 /AONR//MINHDU/CMPM/2016 DU 21 NOVEMBRE 2016 POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE A LA MAITRISE D'OUVRAGE POUR LES ETUDES, LA FOURNITURE, LA POSE ET LA MAINTENANCE DES LAMPADAIRES SOLAIRES AUTONOMES DANS LES QUARTIERS DES VILLES DE BAFOUSSAM, BERTOUA ET GAROUA PROGRAMME C2D-URBAIN « CAPITALES REGIONALES » FINANCEMENT : CONVENTION D'AFFECTATION CCM1274/01/M DU 24 NOVEMBRE 2014 (C2D URBAIN)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS C2D URBAIN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du financement des Programme Urbain « Capitales Régionales », le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain lance un Appel d'Offres National Restreint portant sur l'Assistance Technique à la Maîtrise d'Ouvrage pour les études, la fourniture, la pose et la maintenance des lampadaires solaires autonomes dans les quartiers des villes de Bafoussam, Bertoua et Garoua.

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt national N°002178/AMIN/MINHDU/SG/C2D'CR'/CCS/2016 du 12 Août 2016 pour le recrutement d'un consultant individuel pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage des études, la fourniture, la pose et la maintenance des candélabres solaires autonomes dans les quartiers des villes de Bafoussam, Bertoua et Garoua dans le cadre du PROGRAMME URBAIN « CAPITALES REGIONALES ».

2. Consistance des prestations

Les travaux portent sur la fourniture, la pose et la maintenance des lampadaires solaires autonomes dans les quartiers des villes de Bafoussam, Bertoua et Garoua. Le coût d'objectif global de ces travaux est de 816 millions FCFA hors TVA réparti par lots comme suit :

- Lot1 : 272 millions FCFA pour au minimum 80 lampadaires solaires autonomes de Bafoussam ;
- Lot2 : 204 millions FCFA pour au minimum 60 lampadaires solaires autonomes de Bertoua ;
- Lot3 : 340 millions FCFA pour au minimum 100 lampadaires solaires autonomes de Garoua.

L'Assistant à la Maitrise d'Ouvrage est chargé de veiller à la satisfaction des besoins d'éclairage estimé par les bénéficiaires. A cet effet, il doit :

- Valider au préalable les programmes d'exécution des entrepreneurs (Planning, Mobilisation, PAQ, Etudes et Notes de calcul) ;
- Encadrer les Cellules Locales, assistées par leurs représentants locaux, pour le suivi des travaux et définir les moyens adéquats qu'elles doivent utiliser ;
- Réceptionner l'ensemble des composantes du matériel avant la pose ;
- Réceptionner la mise en service des lampadaires et s'assurer de la satisfaction des besoins d'éclairage ;
- Définir avec les entrepreneurs les critères de garantie et les moyens de suivi de cette garantie ;
- Veiller à la formation des personnels techniques des Collectivités bénéficiaires et à la mise en place d'un dispositif d'entretien et de maintenance agréé par les entrepreneurs ;
- Valider le dossier de recollement des travaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations de l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage est estimé à 5% du coût d'objectif global en fourniture et pose des candélabres, soit 40,8 millions de FCFA hors taxes, soit **48,65 millions de FCFA TTC**.

4. Allotissement

Les prestations constituent un lot unique.

5. Participation et origine



La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés dont les noms sont contenus dans le tableau ci-dessous.

N°	Noms du candidat	Entreprise	Adresses
1	NGASSA NJINKOUE Adolphe	SMACTEL Ing	BP : 5304 Yaoundé / 3042 Yaoundé Tél : 242 00 12 90 / 699 83 02 18 Email : ngassanjinkoue@yahoo.fr ; powersynergy@engineer.com ; smartelmobile@yahoo.fr
2	SIGOUA DUOPE Céline Epe YEPMOU	INECOT	BP : 30814 Biyem-Assi Yaoundé TEL : 242 014 398/699 973 204 Email : inecot2005@yahoo.fr
3	TEMGWA Ferdinand	SOGEIMEL ENGINEERING Sarl	BP : 1065 Douala Cameroun Tel : 691 764 445 ; 651 452 222 Email : sogeimel@yahoo.fr

Le consultant est libre de se présenter à titre individuel ou sous la bannière de l'entreprise suscitée.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées sur fonds C2D URBAIN, objet de la Convention d'Affectation CCM1274/01/M du 24 novembre 2014.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain sis au 9ème étage, porte 09T02 de l'immeuble Ministériel n°1 à Yaoundé (Téléphone : 222 20 49 13).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain sis au 9ème étage, porte 09T02 de l'immeuble Ministériel n°1 à Yaoundé (Téléphone : 222 20 49 13), dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante (50 000) FCFA au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre du soumissionnaire seront répartis en trois enveloppes distinctes cachetées contenant :

- Dossier administratif,
- Proposition technique
- Proposition financière.

Ces trois enveloppes seront elles-mêmes placées dans une enveloppe extérieure cachetée.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original, six (06) copies marqués comme tels et une (01) copie numérique, devra parvenir au Bureau des Offres du Service des Marchés (Direction des Affaires Générales) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain sise au 2ème étage de l'immeuble « blanc-rouge », derrière Délégation Générale à la Sureté Nationale à Yaoundé-Nlongkak, (Téléphone : 222 20 49 13), au plus tard le **21 DECEMBRE 2016 à 10 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

*“ APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°053/AONR/MINH DU/CMPM/2016 DU 21 NOVEMBRE 2016
POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DES ETUDES, LA FOURNITURE, LA POSE ET LA
MAINTENANCE DES LAMPADAIRES SOLAIRES AUTONOMES DANS LES QUARTIERS DES VILLES DE
BAFOUSSAM, BERTOUA ET GAROUA
PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES »
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » ”*

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

Les délais maximums prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de vingt et un (21) mois réparti comme suit :

- Deux (02) mois pour les études ;
- Sept (07) mois pour la fourniture, la pose, la mise en service et la formation du personnel technique de la collectivité ;
- Douze (12) mois pour la garantie des travaux qui seront terminés par une Réception définitive à laquelle le Consultant devra prendre part.

11. Cautionnement Provisoire

Aucun cautionnement provisoire n'est exigé dans le cadre du présent appel d'offre.

12. Recevabilité des Offres

Les autres pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **21 DECEMBRE 2016 à 11 heures** par la COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES placée auprès du Ministère de l'habitat et du Développement Urbain sise au 2ème étage de l'immeuble « blanc-rouge », derrière la Délégation Générale à la Sureté Nationale à Yaoundé-Nlongkak.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de soixante-dix pour cent (70 %) des points.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères

ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux termes de Référence du DAO et à la qualification des candidats.

***. Critères éliminatoires**

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification des candidats pour l'ouverture des propositions financières.

Ces critères sont les suivantes :

- Absence d'une pièce administrative demandée dans le DAO,
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives,
- Note technique inférieure à 70% des points.

***. Critères essentiels**

La note technique minimale pour l'ouverture des propositions financières de 70% des critères essentiels.

Les offres techniques seront évaluées selon les critères essentiels suivant :

Critères d'Evaluation	Points
Qualifications et compétence du Consultant	10
Expérience spécifique du Consultant applicable à la mission	30
Adéquation de la méthodologie et du matériel disponibles aux Termes de référence	60
Total	100

Ces critères sont détaillés par des sous-critères au niveau du RPAO.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés (Direction des Affaires Générales) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain sise au 9ème étage, porte 09T02 de l'immeuble Ministériel n°1 à Yaoundé, (Téléphone : 222 20 49 13) ou Cellule Centrale de Suivi du programme C2D-Urbain, sis au 2ème étage de l'immeuble « blanc-rouge » derrière la Délégation Générale à la Sureté Nationale à Yaoundé-Nlongkak [BP, téléphone : 222 21 91 01, fax, e-mail : c2dcapitalesregionales@yahoo.fr].

YAOUNDE le 21 Novembre 2016

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°054 /AOIR/MINHDU/CMPM/2016 DU 21 NOVEMBRE 2016 POUR L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES AUTONOMES DANS LES QUARTIERS DES VILLES DE BAFOUSSAM, BERTOUA ET GAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME URBAIN « CAPITALES REGIONALES » FINANCEMENT : C2D URBAIN (CONVENTION CCM1274-01-M DU 24 NOVEMBRE 2014)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS C2D URBAIN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du financement des projets C2D Urbain « Capitales Régionales », le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain lance un Appel d'Offres International Restreint portant sur l'installation des lampadaires solaires autonomes dans les quartiers des villes de Bafoussam, Bertoua et Garoua.

Le présent appel d'offres fait suite à l'avis à manifestation d'intérêt international N°002177/AMII/MINHDU/SG/C2D'CR'/CCS/2016 du 12 Août 2016.

L'objectif général de ce projet est de réduire l'insécurité dans les quartiers populaires, les zones de concentration des activités et améliorer l'attractivité de ces villes. Les objectifs spécifiques de ce projet sont les suivantes :

- Améliorer les revenus des populations vivant dans les quartiers précaires grâce au développement des activités économiques nocturnes ;
- Améliorer la cohésion sociale dans les quartiers précaires grâce au contrôle communautaire des points d'éclairage public solaire installés dans leur quartier ;
- Améliorer la capacité de la communauté urbaine et des communes d'arrondissement à la gestion et l'exploitation de ce type d'équipement ;
- Réduire les factures d'éclairage public de la communauté urbaine, tout en améliorant l'attractivité de sa ville.

2. Consistance des prestations

Ces prestations ont pour objectif la fourniture, la pose et la maintenance de 240 lampadaires solaires autonomes dans les villes de Bafoussam, Bertoua et Garoua et répartis comme suit :

- 80 lampadaires solaires autonomes à Bafoussam ;
- 60 lampadaires solaires autonomes à Bertoua ;
- 100 lampadaires solaires autonomes à Garoua.

Les candélabres seront des systèmes d'éclairage public photovoltaïque autonome d'une hauteur de feu de 7m avec régulateur de charge, batteries en tête de mât ou disposées de manière sécurisée, éclairage LED et système anti-piratage (système de commande ou d'alerte à distance).

Les travaux seront réalisés en deux phases suivant les dispositions ci-après :

- une première phase, portant sur l'actualisation des études, et du dimensionnement et la programmation (horaire) par sites des lampadaires solaires en tenant compte du positionnement prévu pour chaque appareil, des caractéristiques climatiques et urbaines spécifiques à chaque ville ;

- une deuxième phase portant sur :

o la fourniture et la pose des candélabres ;

o la formation du personnel technique des collectivités bénéficiaires.

L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait qu'un certain nombre de conditions devront être assurées pendant une période longue après réception des ouvrages, conditions qui feront l'objet d'un certificat de Garantie des performances du matériel et qui devra être remis par l'entrepreneur lors de la Réception technique provisoire (cf. CCTP).

3. Cout Prévisionnel

Le coût d'objectif global en fourniture et pose est de 816 millions FCFA HTVA réparti comme suit :

Villes	Nombre de lampadaires	Montant HTVA (millions Fcfa)	Montant TTC (millions Fcfa)
BAFOUSSAM	80	272	324
BERTOUA	60	204	243
GAROUA	100	340	405
Total	240	816	976

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en trois (03) lots ci-après définis :

Lot n°1	BAFOUSSAM	80 Lampadaires solaires
Lot n°2	BERTOUA	60 Lampadaires solaires
Lot n°3	GAROUA	100 Lampadaires solaires

Les consultants peuvent soumissionner et être attributaire d'un ou plusieurs lots.

L'attribution de plus d'un lot est conditionnée par la qualification particulière notamment sur le plan financier et sur le plan technique (matériels et personnels dont il dispose à affecter à chaque lot).

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés dont les noms sont contenus dans le tableau ci-dessous.

N°	Pré-qualifiés	Adresses
1	CAMEROON SOLAR SOLUTIONS	BP 13 149 Yaoundé, Efoulan-pont Tél : +237 655 605 027, 697 981 743/ 694 505 073 Email : cameroonsolarsolutions@gmail.com
2	INSTRUMELEC	Rue Sylvani (Rue Bernabé) BP 8161 Douala Cameroun Tél +237 33 03 35 94 / 33 04 17 43 / 33 42 63 47 – Fax +237 33 43 70 38 Email : infos@instrumelec.com
3	ARES DEVELOPMENT / ALAN & STEVE	BP.: 6401 Yaoundé Tél: +237 699 127 737 / +237 675 344 666 / 33(0) 9 61 58 22 39 Email : arescam@orange.fr ; aresdeveloppement69@orange.fr ; alansteve_nono@yahoo.fr

4	2L TECHNOLOGIES SARL	Douala, Tél: +237 233 42 15 75 Email: info@2l-technologies.com / contact2l@yahoo.fr
5	ECLEO	ZI DE LA ROSERAIE – 80500 MONTDIDIER - France Tél +33 (0) 983 60 14 56 ; E-mail pascal.billot@ecleo.fr ; www.ecleo.fr BP 5210 Yaoundé Cameroun ; Tél +237 664 235 71
6	NOVEA - RAGNI SAS	3, rue Joseph Fourier, 49070 BEAUCOUZE, France Tél : +33(0)2 41 36 53 98 ; Fax : +33(0)2 41 36 53 99 ; Email : contact@novea-energies.com ; www.novea-energies.com Tel +337 76 01 32 88 email : laurent.herbaut@ragni.com

Les candidats de la liste restreinte peuvent s'associer en groupement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés sur fonds C2D URBAIN, objet de la Convention d'Affectation CCM1274/01/M du 24 novembre 2014.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés (Direction des Affaires Générales) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain sise au 9ème étage, porte 09T02 de l'immeuble Ministériel n°1 à Yaoundé, (Téléphone : 222 20 49 13) située au Bâtiment A, Porte R-09, sise rue Narvick, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés (Direction des Affaires Générales) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain sise au 9ème étage, porte 09T02 de l'immeuble Ministériel n°1 à Yaoundé, (Téléphone : 222 20 49 13), dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de quatre cent mille (400 000) FCFA au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre du soumissionnaire seront répartis en trois enveloppes distinctes cachetées contenant :

- Dossier administratif,
- Proposition technique
- Proposition financière.

Ces trois enveloppes seront elles-mêmes placées dans une enveloppe extérieure cachetée.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original, six (06) copies marqués comme tels et une (01) copie numérique, devra parvenir au Bureau des Offres du Service des Marchés (Direction des Affaires Générales) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain sise au 2ème étage de l'immeuble « blanc aux balcons rouge », derrière Délégation Générale à la Sureté Nationale à Yaoundé-Nlongkak, (Téléphone : 222 20 49 13), au plus tard le **21 DECEMBRE 2016 à 10 heures, heure locale**. Elle devra porter la mention

*“ APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT
N°054/AOIR/MINHDU/CMPM/2016 du 21 NOVEMBRE 2016 POUR L'INSTALLATION DES CANDELABRES
SOLAIRES AUTONOMES DANS LES QUARTIERS DES VILLES DE BAFOUSSAM, BERTOUA ET GAROUA
PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES »
« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » ”*

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

Les délais maximums prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de neuf (09) mois hormis la période de garantie, répartis comme suit :

- Deux (02) mois pour la première phase ;
- Sept (07) mois pour la deuxième phase.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO. La caution devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de cette caution est défini comme suit :

	VILLE	CAUTION
Lot n°1	BAFOUSSAM	Six million (6 000 000) FCFA
Lot n°2	BERTOUA	Cinq million (5 000 000) FCFA
Lot n°3	GAROUA	Huit million (8 000 000) FCFA

12. Recevabilité des Offres

Les autres pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en seul temps, l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **21 DECEMBRE 2016 à 11 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'habitat et du Développement Urbain sise au 2ème étage de l'immeuble « blanc aux balcons rouge », derrière Délégation Générale à la Sûreté Nationale à YAOUNDE-Nlongkak.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

*. Critères éliminatoires

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification technique des candidats.

Ces critères sont les suivantes :

- ? Absence d'une pièce administrative exigée dans le DAO ;
- ? Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives,
- ? Note technique inférieure à 70% des critères essentiels ;
- ? Non-conformité aux spécifications majeures suivantes :
 - o Surface financière équivalente au moins au tiers du montant prévisionnel total des lots sollicités ;
 - o Certificat de Conformité européenne (CE) et Autorisation du fabricant pour l'ensemble ou les différents éléments de la tête du lampadaire : batterie, panneau photovoltaïque, régulateur de charge et luminaire ;
 - o Certificat de garantie d'au moins cinq (05) ans du système complet ;
 - o Batterie au lithium (LiFePo) ou nickel (NiMH) de capacité d'au moins 800Wh ;
 - o Détection automatique jour/nuit
 - o Flux lumineux variable par plages horaires
 - o Détection de présence
 - o Dispositif d'antivol et de suivi à distance

*. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- o Expérience du soumissionnaire ;
- o Mobilisation (Personnels et Matériels) ;
- o Proposition technique et Note méthodologique.

Ces références devront être assez récentes (moins de 10 ans).

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, présentant des capacités administratives et techniques satisfaisantes, sera jugée la moins disante (Sélection au Moindre Coût « SMC »).

L'attribution de plus d'un lot est conditionnée par la qualification particulière notamment sur le plan financier et sur le plan technique (matériels et personnels dont il dispose à affecter à chaque lot).

Pour être attributaire d'un ou plusieurs lots, le soumissionnaire devra justifier d'une surface financière équivalente au moins au tiers du montant prévisionnel total des lots sollicités.

Aussi au cas où un soumissionnaire est mieux disant sur plus d'un lot, il lui sera attribué en priorité le lot le plus important financièrement. Pour être attributaire d'un deuxième et éventuellement d'un troisième lot, le soumissionnaire devra justifier d'une surface financière adéquate et de moyens technique (matériel et humain) distincts et son offre financière devra être inférieur de 10 % après rabais de celui du deuxième.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule Centrale de Suivi du programme C2D-Urbain, sis au 2ème étage de l'immeuble « blanc aux balcons rouge » derrière la Délégation Générale à la Sureté Nationale à Yaoundé-Nlongkak [BP, téléphone : 222 21 91 01, fax, e-mail : c2dcapitalesregionales@yahoo.fr] ou au Service des Marchés (Direction des Affaires Générales) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain sise au 9ème étage, porte 09T02 de l'immeuble Ministériel n°1 à Yaoundé.

YAOUNDE le 21 Novembre 2016

Le *MINISTRE*

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

COMMUNE DE BONALÉA

AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/C-BONALEA/CIPM/2016 DU 23 NOVEMBRE 2016 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE UTILITAIRE CLIMATISE 4X4 DIESEL A 5 PORTIERES ET 9 CHEVAUX FISCAL DE MARQUE TOYOTA OU SIMILAIRE, A LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal de l'exercice 2016, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le Compte de ladite Commune, un Avis de Consultation pour la fourniture d'un véhicule utilitaire climatisé 4x4 Diesel à 5 portières et 9 chevaux fiscal de marque TOYOTA ou similaire, à la Commune de Bonaléa, Département du Moungo.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation comprennent la fourniture d'un VEHICULE UTILITAIRE CLIMATISE 4x4 DIESEL A 5 PORTIERES ET 9 CHEVAUX FISCAL DE MARQUE TOYOTA OU TOUTE AUTRE MARQUE EQUIVALENTE SELON LES CARACTERISTIQUES DES SPECIFICATIONS TECHNIQUES.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 57 000 000 (Cinquante sept millions) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais.

5. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2016.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Bonaléa.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa au plus tard le **13 décembre 2016 à 11 HEURES** (heure limite) et devra porter la mention:

**« AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/C-BONALEA/CIPM/2016 DU 23 NOVEMBRE 2016
POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE UTILITAIRE CLIMATISE 4x4 DIESEL
A 5 PORTIERES ET 9 CHEVAUX FISCAL DE MARQUE TOYOTA OU SIMILAIRE,
A LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOREMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison de l'équipement, objet de la présente consultation est de deux (02) semaines.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Un million cent quarante mille (1 140 000) francs CFA** délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative, conformément aux stipulations du (RPAO).

Elles devront obligatoirement datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de demande cotation sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier entrainera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **13 décembre 2016 à 12 HEURES** et se fera en un temps par la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la Mairie de Bonaléa.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une bonne connaissance de son offre.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères d'élimination

a) Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ;
2. Absence d'une pièce de l'offre financière ;
3. Usage de faux documents ou de documents scannés.

b) Critères essentiels

1. Situation financière (justifier d'une capacité de financement d'au moins 60 000 000 FCFA) ;
2. Expérience (au moins deux références justifiées pour la fourniture des véhicules) ;

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présentera l'offre financière évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : Tel : 652 026 857 / 699 919 024 / 696 324 859.

BONALEA le 23 Novembre 2016

Le MAIRE

BELLE TITI

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL N°0003315/ASMI/MINH DU/2016 DU 23 NOVEMBRE 2016 POUR L'ELABORATION DES REGLEMENTS DE COPROPRIETE, DES ETATS DESCRIPTIFS DE DIVISION DES LOGEMENTS DE MBANGA BAKOKO (DOUALA) ET OLEMBE (YAOUNDE) ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS DE LA COPROPRIETE DANS LE CADRE DU PROGRAMME GOUVERNEMENTAL DE CONSTRUCTION DE 10 000 LOGEMENTS ET L'AMENAGEMENT DE 50 000 PARCELLES CONSTRUCTIBLES. AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2017.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement camerounais à travers le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain a engagé sous l'orientation de son sous-secteur urbain tiré du DSCE, le Programme Gouvernemental de Construction de 10 000 logements et l'aménagement de 50 000 parcelles constructibles. Un premier objectif a été de lancer la construction de 1675 logements dans les villes de Douala et de Yaoundé. Compte tenu du régime applicable dans la gestion de ces logements (la copropriété) et de l'urgence de leur commercialisation, il est impératif de mettre à la disposition des futurs acquéreurs et des acteurs au processus de délivrance des documents de copropriété des règlements de copropriété et des états descriptifs de division liés à ces logements.

2. Objet

Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Cabinets et Bureaux d'Etudes Techniques Nationaux devant participer à l'Appel d'Offre National Restreint relatif à la réalisation de l'étude portant sur l'élaboration des règlements de copropriété et états descriptifs de division de Mbanga Bakoko (Douala) et Olembé (Yaoundé) dans le cadre du programme gouvernemental de construction de 10 000 logements sociaux et l'aménagement de 50 000 parcelles, inscrit au Budget d'Investissement Public et lancé par le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, au titre de l'exercice 2017.

Dans le cadre du programme gouvernemental de construction de 10 000 logements et l'aménagement de 50 000 parcelles constructibles, élaborer les règlements de copropriété et les états descriptifs de division pour les logements de Mbanga Bakoko à Douala et Olembé à Yaoundé. Capitaliser cette prestation par la formation des acteurs clés du processus de délivrance des documents de copropriété, enfin de leur faciliter la tâche.

3. Consistance des prestations

Cette étude à trois (03) phases :

La phase 0, Elaboration du rapport de mise en œuvre Les définitions des concepts clés de la mission tels que : règlement de copropriété ; état descriptif de division ; copropriété ; syndic, quote-part ; lot ; zone privative ; zone commune ; charges ; etc. Ceci en vue de mieux circonscrire l'étude ;
La problématique que soulèvent le règlement de copropriété et l'état descriptif ;
La méthodologie qui permette d'atteindre les résultats attendus de l'étude (le consultant devra proposer des améliorations sur les termes de référence en ressortant ses limites) ;
Le programme détaillé et les plannings (planning de la mission et planning du personnel clé) des activités à mener ;
Le personnel clé de la mission et la matrice des responsabilités ;
La logistique à mettre en œuvre pour le bon déroulement de la mission ;
Les annexes diverses (la bibliographie, les acronymes etc.)

La phase 1, l'élaboration des règlements de copropriété et états descriptif de division, vise à : La description des parties privatives et des parties communes ;
La destination de l'immeuble ;
Les modalités d'utilisation des parties privatives et des parties communes ;
L'administration des parties communes ;
La définition de la méthode de calcul pour établir les quotes-parts de chaque copropriétaire ;
La description et l'estimation des charges et leur répartition entre copropriétaires ;
Les règles relatives à l'administration des parties communes.
Description générale de l'immeuble ;
L'identification et la désignation des lots : Numéro du lot ;
Situation du lot (bâtiment, étage, etc) ;
Dénomination ;
Accès, etc.

La phase 2, formation des cadres du MINH DU et autres acteurs sur la maîtrise de ces documents, vise à définir :

Rappeler le cadre réglementaire de la copropriété ;
Former les notaires, les responsables de l'administration en charges des questions d'habitat social (MINH DU, MINDCAF) et autres acteurs ;
Formaliser le manuel de procédure d'élaboration du règlement de copropriété et d'état descriptif de division ;
Renforcer les capacités des intervenants dans la chaîne de la copropriété.

Ces trois phases font l'objet de cette ASMI.

NB : Les délais prévus pour l'exécution des dites études sont de sept (07) mois, intégrant les délais de validation de l'étude.

4. Participation et origine

- Les Consultants (firmes) intéressés devront être des bureaux d'études techniques (BET) internationaux et/ou nationaux dont les compétences diversifiées s'étendent sur les champs relevés supra. Ils devront fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour effectuer lesdites prestations (brochures, références concernant les prestations analogues, expériences dans les conditions similaires, qualifications du personnel d'encadrement, premières et dernières pages des contrats avec certificat de bonne fin ou attestation de mainlevée de la caution de bonne fin délivrée par le maître d'ouvrage).

- Justifier des capacités techniques et financières compatibles avec les prestations à exécuter ;
- Ne pas avoir plus de deux (02) études en cours d'exécution au MINH DU ;
- Disposer du matériel et du personnel nécessaires ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter.

NB : Les groupements sont recommandés dans le cadre du présent ASMI, particulièrement les groupements entre Cabinets nationaux justifiant d'expériences complémentaires sont encouragés par le Maître d'Ouvrage.

Le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain dressera une liste restreinte d'au moins six (06) candidats, sur la base d'une analyse des dossiers de manifestation d'intérêt reçus.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, seront financées par le Budget Spécial du Programme Gouvernemental domicilié à ECOBANK et mis à disposition via la CAA.

6. Remises des offres

Les Dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise à l'Immeuble Ministériel N °1 (Face Poste centrale, porte 09T02), au plus tard le 27 DECEMBRE 2016 à 12 heures avec la mention :

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT NATIONAL N°0003315/ASMI/MINHDU/2016 DU 23 NOVEMBRE 2016 POUR L'ELABORATION DES REGLEMENTS DE COPROPRRIETE, DES ETATS DESCRIPTIFS DE DIVISION DES LOGEMENTS DE MBANGA BAKOKO (DOUALA) ET OLEMBE (YAOUNDE) ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS DE LA COPROPRRIETE DANS LE CADRE DU PROGRAMME GOUVERNEMENTAL DE CONSTRUCTION DE 10 000 LOGEMENTS ET L'AMENAGEMENT DE 50 000 PARCELLES CONSTRUCTIBLES.

AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2017.

7. Composition du dossier

Les candidats à cet appel à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après, réunies en un seul volume :

V.1. Partie 1 : Pièces Administratives

La «Partie 1» comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes selon les cas, datées d'au plus trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

Une lettre timbrée de motivation dûment signée du candidat ;
La copie de la patente en cours de validité et certifiée conforme par le service émetteur ;
La copie certifiée conforme de la carte de contribuable ;
L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du consultant ;
L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

Nota bene :

- (1) le maître d'ouvrage appréciera qu'en cas de groupement cela se fasse entre des BET nationaux justifiant d'expériences complémentaires ;
- (2) Le consultant qui n'est pas installé au Cameroun produira uniquement les pièces a et d ci-dessus citées ;
- (3) En cas de groupement et sous réserve des dispositions de l'alinéa 2 ci-dessus :
 - Le consultant devra produire une convention de groupement qui désignera formellement le mandataire ;
 - Le mandataire est tenu de produire toutes les pièces sus-évoquées ;
 - Les membres sont astreints à produire la pièce e (s'ils sont installés au Cameroun) ou d (s'ils ne le sont pas).

Il est précisé que l'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

V.2. Partie 2 : Dossier Technique

V.2.1 La liste des experts clé de la firme

Le soumissionnaire présentera les Curricula vitae et copies des diplômes des personnels clés susceptibles d'être mobilisés pour l'exécution des prestations, à savoir :

Un (01) Chef de Mission, Notaire de qualification minimale BAC+3, spécialisé dans les questions de copropriété, expérience minimale d'au moins dix (10) ans dont au moins deux (02) en qualité de Chef de mission. Des formations, séminaires reçus dans la copropriété seront un atout ;

Un (01) Géomètre, de qualification minimale, BAC+3, justifiant au moins de sept (07) ans d'expérience dans le domaine de la copropriété et ayant pris part à au moins deux (02) études similaires. Des formations, séminaires reçus dans la copropriété seront un atout ;

Un (01) Architecte (BAC+5), justifiant d'au moins sept (07) ans d'expérience et ayant conduit au moins deux (02) projets de conception architecturale des immeubles R+5 ;

Un (01) Ingénieur de génie civil, de qualification minimale BAC+3, inscrit à l'ONIGC justifiant au moins de sept (07) ans d'expérience et ayant pris part à au moins deux (02) projet de construction des immeubles R+5.

NB : les expériences des personnels clés doivent être assez récentes (10 ans au plus)

V.2.2 Les références du Cabinet

Le Cabinet produira la liste de ses références réalisées dans les domaines ci-après, pendant les dix (10) dernières années :

- Références dans le domaine des études sur la copropriété dont au moins deux au Cameroun ou en Afrique;
 - Références dans le domaine de la promotion immobilière dont au moins deux en Afrique subsaharienne ;
- Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par la copie de l'extrait du contrat comportant les première et dernière pages, conjointement avec l'attestation de bonne fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné. Ces documents devront être clairs et lisibles pour faire ressortir : le nom du Maître d'Ouvrage et le lieu d'exécution du projet.

V.2.3 Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession nécessaires à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :

Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;

Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;

La liste du matériel informatique, bureautique et de topographie (ordinateur, imprimante, scanner, photocopieuses, logiciels de topographie, théodolite, etc.) présents au siège du Cabinet ;

N.B : la localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

V.2.4 Une attestation de capacité financière

Cette attestation devra être délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances selon les conditions de la COBAC, et précisant que le soumissionnaire peut pré financer les prestations à hauteur de 80 millions de FCFA.

8. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Dossier non conforme aux prescriptions du présent avis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Plus de deux (02) études en cours d'exécution au MINH DU ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Présentation d'un dossier de fonctionnaire en service.

Critères essentiels d'évaluation

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

Personnel : 50 points

Références : 30 points

Capacité financière : 10 points

Matériel : 10 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100) seront retenus.

9. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 9^e étage-porte 02 de l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale), ou à la Direction de l'Habitat Social et de la Promotion Immobilière, sise au 6^eme étage de l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale).

10. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres International Restreint conformément à l'article 12 du décret n°2004/275 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 23 Novembre 2016

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N°00148/16/AMI/MINEE/SG/DEL DU 21 NOVEMBRE 2016 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX LIGNES MONOTERNES 225 KV NKONGSAMBA-BAFOUSSAM, YAOUNDE-ABONG MBANG ET DES OUVRAGES CONNEXES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Pour soutenir la demande d'électricité et la production provenant des ouvrages de production de l'électricité en cours de construction et de développement, le Gouvernement du Cameroun a initié un programme d'investissement de mise à niveau des réseaux publics de transport de l'électricité pour la période 2016 - 2020.

Ce programme consiste :

- (i) à réaliser les interconnexions pour augmenter la fourniture d'électricité vers les grands centre urbains et assurer la sécurité N-1 de cette fourniture ;
- (ii) à sécuriser et renforcer l'alimentation du réseau de transport des villes de Douala et de Yaoundé ;
- (iii) à renforcer et sécuriser les trois réseaux interconnectés Nord (RIN), Sud (RIS) et Est (RIE) ;
- (iv) à assurer l'évacuation des centrales de production (Nachtigal, Memve'ele, Kribi etc.) vers les centres de consommation dans des conditions qui assurent la fiabilité et la stabilité de la fourniture ; et
- (v) à moderniser et mettre à niveau le dispatching du Réseau Interconnecté Sud, et construire un nouveau dispatching pour piloter le réseau interconnecté nord.

Dans le cadre dudit programme, le Gouvernement a conclu un accord avec le partenaire technique Kalpa-Taru pour :

- la construction d'une nouvelle ligne 225 KV de transport d'électricité Yaoundé (Ahala) – Abong Mbang ;
- la construction d'une nouvelle ligne 225 KV de transport d'électricité Nkongsamba - Bafoussam ;
- la construction de deux postes 225/90 à Abong Mbang et Bafoussam ;

DESCRIPTION DES OUVRAGES

- LIGNES DE TRANSMISSION

• ligne 225 KV du poste d'Ahala (Yaoundé) – Abong Mbang :

C'est une ligne simple circuit qui partira du poste existant d'Ahala au nouveau poste d'Abong Mbang. Elle aura une longueur estimée de 230 km

• ligne 225 KV Nkongsamba - Bafoussam :

C'est une ligne simple circuit qui partira du poste existant de Nkongsamba au nouveau poste de Bafoussam. Elle aura une longueur estimée de 110 km

- POSTES

Les ouvrages prévus sont les suivants :

- Construction du nouveau poste de Bafoussam 225/90 kV : configuration double barre 225kV, 3 travées;
- Construction du nouveau poste de Abang Mbang 225/90 kV : configuration double barre 225kV, 3 travées;

2. Objet

L'objet du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt est de pré-qualifier les Consultants/BET, en vue de la maîtrise d'œuvre complète du projet de construction de deux lignes monoternes 225 KV Nkongsamba-Bafoussam, Yaoundé-Abong Mbang et des ouvrages connexes.

- Les services à fournir par les Consultants/BET consistent en (liste non exhaustive) :
- La revue et la validation de l'ensemble des études réalisées à ce jour ;
- La réalisation des études complémentaires ;
- L'élaboration des prescriptions du Maître d'ouvrage et du projet de marché des travaux ;
- Le suivi des travaux de construction ;
- La mise en place d'un Système d'Information Géographique ;
- L'assistance au Maître d'ouvrage dans la réception et la mise en service desdits ouvrages ;
- Renforcement des capacités du Maître d'Ouvrage.

3. Consistance des prestations

La durée des prestations est de 36 mois, répartie ainsi qu'il suit :

- revue et validation des études : 04 mois
- suivi des travaux de construction : 24 mois
- suivi de la mise en service des ouvrages : 08 mois

4. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux Consultants/BET justifiant d'une expérience internationale avérée dans le domaine des ouvrages de transport de l'électricité.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, sous pli fermé au Secrétariat de la Direction de l'Électricité au Ministère de l'Eau et de l'Énergie au plus tard **le 19 décembre 2016**

*« AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N°00148/16/AMI/MINEE/SG/DEL DU 21 NOVEMBRE 2016 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX LIGNES MONOTERNES 225 KV NKONGSAMBA-BAFOUSSAM, YAOUNDE-ABONG MBANG ET DES OUVRAGES CONNEXES »
« A OUVRIR UNIQUEMENT EN SALLE DE DEPOUILLEMENT »*

**MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
DIRECTION DE L'ELECTRICITE
B.P. : 70 Yaoundé-Cameroun
Tél : (+237) 242 22 20 99/Fax : (+237) 242 22 61 77**

6. Composition du dossier

Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie invite les Consultants/BET intéressés et ayant une réputation internationale établie dans le domaine de la maîtrise d'œuvre des ouvrages de transport de l'électricité, à manifester leur intérêt. Les Consultants/BET peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être présentés dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur, deux enveloppes.

La première enveloppe dite « **enveloppe A** » portera la mention « pièces administratives » et contiendra les documents ci-après :

N° D'ORDRE	DOCUMENTS
A1	Lettre timbrée à 1000 F CFA de Déclaration de Manifestation d'Intérêt du candidat faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social, les contacts...

A2	Photocopie du titre de patente en cours de validité ou ce qui en tient lieu
A3	Photocopie de la carte de contribuable ou ce qui en tient lieu
A4	Certificat d'imposition ou attestation de non-redevance fiscale

La deuxième enveloppe dite « **enveloppe B** » portera la mention « **offre technique** ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références des soumissionnaires constitués dans l'ordre indiqué suivant :

1. **Expérience Générale du BET dans la Maîtrise d'œuvre des projets de construction des lignes électriques;**
2. **Expérience spécifique du BET dans la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction des lignes HT;**
3. **Qualification des experts clés.**

A l'issue de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt, une liste restreinte de BET pré-qualifiés sera établie, et il sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

7. Critères d'évaluation

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

1-	Présentation Générale de l'Offre	5 points
2-	Expérience Générale du BET dans la réalisation des études et/ou la supervision des travaux de construction des ouvrages de transport de l'électricité (5 points par Contrat présenté + PV de réception ou attestation de bonne fin)	25 POINTS
3-	Expérience spécifique dans le suivi et le contrôle des travaux de construction des ouvrages de transport de l'électricité THT de niveau de tension au moins égale à 225 kV (au moins 3 contrats de Maîtrise d'œuvre : 1 ^{ère} et dernière page des contrats + PV de réception ou attestation de bonnes fins)	40 Points
4-	Qualification des experts clés proposés (copie certifiées des diplômes + CV signés)	30 points
	Total	100 points

CRITERES ELIMINATOIRES

1. Dossier administratif incomplet;
2. Fausse déclaration, pièces falsifiées ;
3. Note technique inférieure à 75/100 ;
4. Etre sous le coup d'une suspension des Marchés Publics au Cameroun

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie/Direction de l'Electricité.

9. Evaluation et publication des resultats

Seuls les candidats ayant fourni toutes les pièces administratives requises et ayant obtenu une note technique de 75 points au moins seront retenus pour l'appel d'offres international restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par la réglementation en vigueur en République du Cameroun./-

YAOUNDE le 21 Novembre 2016

Le **MINISTRE**

ATANGANA KOUNA Basile

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°056 C/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMA/2016 DU 24/11/16 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ, RELATIF À L'ACQUISITION DE DEUX (02) VÉHICULES (UN 4X4 TOUT TERRAIN ET UN VÉHICULE DE TOURISME) À LA COMMISSION DES MARCHÉS FINANCIERS (CMF), EN DEUX (02) LOTS. APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°041/AONO/PR/MINMAP/DR-LT/CRPM-LT/2016 DU 21 OCTOBRE 2016.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral,

« Autorité Contractante », communique :

La Société **Cameroon Motors Industries (CAMI)**, BP 1217 Douala, Tel 233 39 80 56/233 39 06 96, Email cami@cfao.com, est par Décision **N°056/D/PR/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/BSMA/2016** du 24/11/16, est déclarée adjudicataire **des deux (02) lots** du Marché à l'issue de l'Appel d'Offres sus-rappelé, pour les montants respectifs de :

Lot 1	Lot 2	délais
92 000 000 (quatre-vingt-douze millions)FCFA TTC	22.000 000 (vingt-deux millions) FCFATTC	30 (trente) jours

Le Représentant de ladite Société est invité à se présenter à la Délégation Régionale de Marchés Publics du Littoral dès diffusion du présent Communiqué, dans un délai de sept (07) jours soit au plus tard le **30 novembre 2016**, pour suite de procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

DOUALA le 24 Novembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

**COMMUNIQUE N°3431 /CCIMA/SG DU 24 NOVEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
007B/006/AONR/CCIMA/CIPM/2016 DU 17/10/2016 RELATIF À L'ACQUISITION EN LEASING D'UN
VÉHICULE 4X4 STATION WAGON PAR LA CCIMA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président de la CCIMA communique :

Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé.

- Entreprise Soumissionnaire : **AFRICAN LEASING COMPANY B.P. 3487 — Douala Tél. : 233.42.77.33**
- Nature de la prestation: **Acquisition en leasing d'un véhicule 4x4 station wagon par la CCIMA**
- Montant T.T.C (en FCFA): **99 862 535**
- Délai de livraison du véhicule: **14 Jours**

Le soumissionnaire **AFRICAN LEASING COMPANY** est par conséquent invité à se présenter au Service Juridique, du Contentieux et des Marchés (SJCM) de la CCIMA dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent, sous peine d'annulation, pour souscrire le projet de Lettre-commande

DOUALA le 24 Novembre 2016

Le SECRETAIRE GENERAL

HALIDOU BELLO

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 0003259 /C/MINHDU DU 21 NOVEMBRE 2016 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°047/AONO/MINHDU/CMPM/16 DU 14 OCTOBRE 2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES DANS LA VILLE DE NKONGSAMBA (EN PROCEDURE D'URGENCE).
FINANCEMENT : FONDS ROUTIER.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision **N°0003258/D/MINHDU du 21 NOVEMBRE 2016** le soumissionnaire ci- après a été retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation suscitée :

Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
ETS ROXANE SERVICES	34 116 829	Deux (02) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

YAOUNDE le 21 Novembre 2016

Le *MINISTRE*

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

COMMUNIQUE N°058/CAD2/CIPM/ST/10-2016 DU 15 NOVEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAD2/CIPM/ST/2016 DU 14/10/2016 POUR LA FOURNITURE DES CHAISES, TABLES ET NAPPES DE TABLE AU CERCLE MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2, EXERCICE 2016 IMPUTATION : 222 210.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, « Maître d'Ouvrage », porte à la connaissance du public que :

Par décision N° **0020/D/CAD2/CIPM/ST/ 2016** du **15 Novembre 2016**

L'Entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la Lettre - Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après:

Entreprise	Montant TTC lu lors du dépouillement	Montant TTC corrigé	Délai
ETS LNC B.P 2733 DOUALA	48 481 088 FCFA	48 481 088 FCFA	TRENTE (30) JOURS

Le Représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, dans un délai de **sept (48) heures** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre - Commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci après n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

Soumissionnaires	Montant TTC lu lors du dépouillement	Montant TTC corrigé	Motif d'élimination
IMPLANTS SERVICE SARL	39 133 735 FCFA	Éliminé à l'analyse	Offres non conforme

DOUALA le 15 Novembre 2016

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

COMMUNIQUE N°056/CAD2/CIPM/ST/10-2016 DU 15 NOVEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU LOT N°1 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/BIS/AONO/CAD2/CIPM/ST/2016 DU 14/10/2016 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE DE TYPE 4X4 STATION WAGON À LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2, EXERCICE 2016 IMPUTATION : 222 100.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, « Maître d'Ouvrage », porte à la connaissance du public que :

Par décision **N°0021/ D/CAD2/CIPM/ ST/ 2016** du 15 Novembre 2016 L'Entreprise dont le nom suit et seule soumissionnaire est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après:

Entreprise	Montant TTC lu lors du dépouillement	Montant TTC corrigé	Délai
TRACTAFRIC MOTORS CAMEROUN SA	44 000 000FCFA	44 000 000 FCFA	UN (01) mois

Le Représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème , dans un délai de sept (48) heures à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre - Commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

DOUALA le 15 Novembre 2016

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**COMMUNIQUE N°057/CAD2/CIPM/ST/10-2016 DU 15 NOVEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU LOT N°2 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/BIS/AONO/CAD2/CIPM/ST/2016 DU 14/10/2016 POUR LA FOURNITURE DE DEUX VÉHICULES DE TYPE 4X4 PICK-UP DOUBLE CABINE À LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME
FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2, EXERCICE 2016
IMPUTATION : 222 100.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, « Maître d'Ouvrage », porte à la connaissance du public que :

Par décision **N°0022/D/CAD2/CIPM/ST/ 2016** du 15 Novembre 2016

L'Entreprise dont le nom suit, seul soumissionnaire, est déclarée adjudicataire de la Lettre - Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après:

Entreprise	Montant TTC lu lors du dépouillement	Montant TTC corrigé	Délai
TRACTAFRIC MOTORS CAMEROUN SA	49 200 000FCFA	49 200 000 FCFA	UN (01) mois

Le Représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala 2eme , dans un délai de sept (48) heures à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre - Commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée

DOUALA le 15 Novembre 2016

Le MAIRE

FAMPOU Denise

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°055/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/BST/EEE DU 22/11/16 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION N°001/DCE/CNYN/SG/STADU/CRPM-LT/2016, DU 11/10/2016 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°002797/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA5 DU 06/05/2016 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE NYANON (PHASE II) FINANCEMENT: BUDGET FEICOM, EXERCICE 2013 ET SUIVANTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, **Autorité Contractante**, porte à la connaissance du public que :

Par Décision N°055/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/EEE/2016 du 22/11/16,

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la Lettre-Commande relative à la Consultation susmentionnée pour les montants et délai suivants :

Entreprise	Montant TTC lu lors du dépouillement (FCFA)	Montant TTC corrigé (FCFA)	Délai (mois)
EDDY COMMERCIAL, BP 412 KUMBA, tel 675 40 70 18	47 160 699	47 160 699	3 mois

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre-Commande.

Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

N° d'ordre	Soumissionnaire	Montant TTC Lu lors du dépouillement (FCFA)	Montant TTC corrigé (FCFA)	Motifs d'élimination
01	ACHAMO AND SON'S ENTERPRISE	Éliminé à l'examen de l'offre administrative	Éliminé à l'examen de l'offre administrative	Absence de deux pièces administratives (le registre de commerce et l'attestation de non faillite)
02	ETS CHERRY BELLS ASSOCIATES ENTERPRISE	49 282 295	49 282 295	Non satisfaction de 5 des 7 critères essentiels pour être éligible à l'évaluation financière.

Ces soumissionnaires sont par ailleurs invités à passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus.

NB: Pour avoir accès à la Décision N°055/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/EEE/2016 du 22/11/2016 Télécharger la pièce d'origine

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

COMMUNIQUE N°059/CAD2/CIPM/ST/10-2016 DU 15 NOVEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°004/DCO/CAD2/CIPM/ST/2016 DU 14/10/2016 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE À LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2, EXERCICE 2016 IMPUTATION : 222 200.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, « Maître d'Ouvrage », porte à la connaissance du public que :

Par décision N° **023 /D/CAD2/CIPM/ST/ 2016** du **15 Novembre 2016**

L'Entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la Lettre - Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Entreprise	Montant TTC lu lors du dépouillement	Montant TTC corrigé	Délai
TRACTAFRIC EQUIPEMENT SARL BP 4017 Douala	26 474 257 FCFA	26 474 257 FCFA	QUINZE (15) JOURS

Le Représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème , dans un délai de sept (48) heures à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre - Commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Entreprise	Montant TTC lu lors du dépouillement	Montant TTC corrigé	Délai
SMT B.P 4908 DLA	24 684 750 FCA	Éliminé	Offres non conformes
SOLITEG BP 5172 DLA	24 495 351 FCFA	Éliminé	Offres non conformes
C.G.E.R SARL	Offres non ouvertes	Éliminé	Offres non conformes

DOUALA le 15 Novembre 2016

Le MAIRE

FAMPOU Denise

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°057/C/PR/MINMAP/RDR-LT/SMI/EE/2016 DU 24 NOVEMBRE 2016 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE-COTATION N°015/DCO/DRMAP-LT/CRPM-LT/2016, DU 27/40/2016, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE DE L'AGENCE MIDEPECAM DE LIMBE FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT MIDEPECAM, EXERCICE 2016

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, « Autorité Contractante », communique :

Par Décision 057/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/EEE/2016 Du 24 NOVEMBRE 2016

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation susmentionnée pour les montants et délai suivants :

Entreprise	Montant TTC In lors du dépouillement (FCFA)	Montant TTC corrigé (FCFA)	Délai (jours)
ROYAL TRADING SARL, BP 1210 Douala, Tel 671 51 79 07	9 996 662	9 996 662	Trente (30) jours

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre-Commande.

Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

NB: Pour avoir accès à la Décision 057/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/EEE/2016 Du 24 NOVEMBRE 2016, [Télécharger la pièce d'origine](#)

DOUALA le 24 Novembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

DECISION N°1230/CCIMA/SG/SJMC/BMP/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN,

- Vu La Constitution,
- Vu La loi n°2001/016 du 23 juillet 2001 fixant le statut des chambres consulaires,
- Vu Le Décret N°2001/380 du 27 novembre 2001 portant Changement de dénomination et réorganisation de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun,
- Vu Le Décret n°2001/381 du 27 novembre 2001 fixant les conditions d'élection des membres de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun,
- Vu Le Décret n° 2016/118 du 16 Mars 2016 portant nomination de Monsieur Christophe EKEN, Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun ;
- Vu Le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Codes des Marchés publics ;
- Vu le Décret 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu Le Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
- Vu Le Décret n° 2013/271 du 05 Mars 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu L'arrêté n°029/CAB/PM du 17 mai 2002 portant création des Commissions de Passation des Marchés auprès des Chambres Consulaires ;
- Vu L'Arrêté n° 581/MINFI du 17 Mai 2013 portant nomination des responsables au Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu La Circulaire n° 0000909/C/MINFI du 31/12/2015 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2016 ;
- Vu La Résolution n° 000002/CCIMA/AP du 13/10/2010 portant nomination de Monsieur HALIDOU BELLO, Secrétaire Général de la CCIMA ;
- Vu La Décision n° 00106/CCIMA/CAB/PDT du 22/07/2016 portant désignation de Monsieur HALIDOU BELLO, Secrétaire Général de la CCIMA, comme ordonnateur du budget de la CCIMA Exercice 2016 pour les Lettres-commandes, les Marchés publics, les contrats avec les tiers ainsi que la signature des courriers administratifs ;
- Vu l'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence n° 007B/006/A0NO/CCIMA/CIPM/2016 du 17/10/2016 relatif l'acquisition en leasing d'un véhicule 4x4 station wagon par la CCIMA;
- Vu La Lettre de proposition d'attribution de la CIPM-CCIMA n° 00121/CCIMA/CIPM du 23/11/2016 ;
- Vu Les nécessités de service ;

DECIDE

Article 01 : L'entreprise **AFRICAN LEASING COMPANY, B.P. 3487 - Douala**, est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'acquisition en leasing d'un véhicule 4x4 station wagon par la CCIMA, suite à d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **007B/006/AONO/CCIMA/CIPM/2016** du **17/10/2016** pour un montant total Toutes Taxes Comprises de **Francs CFA 99 862 535 (Quatre-vingt-dix-neuf Millions Huit cent soixante-deux Mille Cinq Cent Trente-cinq)** et un délai de livraison de **14 (Quatorze) jours**.

Article 02 : Cette dépense sera supportée par les budgets de la **CCIMA - Exercices 2016, 2017, 2018** et 2019: Imputation 22.20.00.

Article 03 : Le Directeur Administratif et Financier, le Contrôleur Financier et l'Agent comptable sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 24 Novembre 2016

Le SECRETAIRE GENERAL

HALIDOU BELLO

COMMUNE D'EBOLOWA 2ÈME

**DÉCISION NY.IA4./D/CAE2/SG/SEF/2016 DU PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS
DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N°003/A0NO/CAELL/CIPM/2016 DU 03 AOUT 2R • 'OUR TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MA'AMEZAM (LOT 2) DANS LA
COMMUNE D'EBOLOWA II.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA II,

Vu La constitution ,

Vu La loi n'2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier de l'Etat

Vu La loi n'2014/029 du 23 Décembre 2014 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2015

Le Décret n'2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n'2004/275 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés publics, modifié et

Vu complété par le Décret n'2013/271 du 05 Aout 2013

Le Décret n'2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu L'ordonnance n°74/1 du 06 juillet 1974 fixant le régime domanial au Cameroun, modifié et complété par la Loi n' 19 du 29 Novembre 1983 ;

Vu Le Décret n° 2012/76 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n'2001/048 du 23 Février 2001 portant création,

organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu Le décret N' 2012/480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Monsieur NGANGUE Victor Marcel au poste de Préfet du Département de la Mvila ;

Vu Le décret N' 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'Ebolowa II ;

Vu L'Arrêté N° 00000016/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire et Adjoints au Maire à l'issue de scrutin municipal du 30

Septembre 2013 dans la commune d'Ebolowa II, Département de la Mvila, Région du Sud ;

L'Arrêté n' 033CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux publics,

Vu de fournitures et de services passés au nom de l'Etat et des Etablissements publics nationaux non soumis aux

lois et usages du commerce ;

La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu La circulaire n° 0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de

Vu l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'exercice

2016;

Vu La Décision n° 01443/CAB/MINMAP du 11 Aout 2014 constant la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes

L'Appel d'offres N°003/A0NO/CAEII/CiPM/2016 DU 03 Aout 2016 Pour travaux de construction d'une clôture au centre de santé intégré de MA'AMEZAM (lot 2) Dans La Commune D'Arrondissement D'Ebolowa II.

DECIDE :

Article 1" l'entreprise ETS FOTAGIL est attributaire du Marché relatif à L'Appel d'offres N°003/A0NO/CAEII/CIPM/2016 DU 03

Aout 2016 Pour travaux de construction d'une clôture au centre de sante intégré de MA'AMEZAM (lot 2) dans la Commune d'Ebolowa Suivant les modalités ci-après :

Montant TTC: 13 075 856 FCFA

Délai : trois (03) mois

EBOLOWA le 23 Septembre 2016

Le MAIRE

Article 2: le Directeur Général de l'entreprise susnommée est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 2^e, Service Economique et financier pour la souscription du projet de lettre — commande y relatif.

ZO'G EDJO'O David

Article 3 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'EBOLOWA 2ÈME

**DÉCISION NY.IA4./D/CAE2/SG/SEF/2016 DU PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS
DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N°003/A0NO/CAELL/CIPM/2016 DU 03 AOUT 2R • 'OUR TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MA'AMEZAM (LOT 2) DANS LA
COMMUNE D'EBOLOWA II.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA II,

Vu La constitution ,

Vu La loi n°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier de l'Etat

Vu La loi n°2014/029 du 23 Décembre 2014 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2015

Le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n°2004/275 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés publics, modifié et

Vu complété par le Décret n°2013/271 du 05 Aout 2013

Le Décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu L'ordonnance n°74/1 du 06 juillet 1974 fixant le régime domanial au Cameroun, modifié et complété par la Loi n° 19 du 29 Novembre 1983 ;

Vu Le Décret n° 2012/76 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création,

organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu Le décret N° 2012/480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Monsieur NGANGUE Victor Marcel au poste de Préfet du Département de la Mvila ;

Vu Le décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'Ebolowa II ;

Vu L'Arrêté N° 00000016/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire et Adjoints au Maire à l'issue de scrutin municipal du 30

Septembre 2013 dans la commune d'Ebolowa II, Département de la Mvila, Région du Sud ;

L'Arrêté n° 033CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux publics,

Vu de fournitures et de services passés au nom de l'Etat et des Etablissements publics nationaux non soumis aux

lois et usages du commerce ;

La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu La circulaire n° 0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de

Vu l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'exercice

2016;

Vu La Décision n° 01443/CAB/MINMAP du 11 Aout 2014 constant la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes

L'Appel d'offres N°003/A0NO/CAEII/CiPM/2016 DU 03 Aout 2016 Pour travaux de construction d'une clôture au centre de santé intégré de MA'AMEZAM (lot 2) Dans La Commune D'Arrondissement D'Ebolowa II.

DECIDE :

Article 1" l'entreprise ETS FOTAGIL est attributaire du Marché relatif à L'Appel d'offres N°003/A0NO/CAEII/CIPM/2016 DU 03

Aout 2016 Pour travaux de construction d'une clôture au centre de sante intégré de MA'AMEZAM (lot 2) dans la Commune d'Ebolowa Suivant les modalités ci-après :

Montant TTC: 13 075 856 FCFA

Délai : trois (03) mois

EBOLOWA le 23 Septembre 2016

Le MAIRE

Article 2: le Directeur Général de l'entreprise susnommée est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 2^e, Service Economique et financier pour la souscription du projet de lettre — commande y relatif.

ZO'G EDJO'O David

Article 3 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

DECISION N°020/D/CAD2/CIPM/ST/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE A SAVOIR LA FOURNITURE, DES CHAISES, TABLES ET NAPPES DE TABLE AU CERCLE MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CAD2/CIPM/ST/2016 DU 14/10/2016

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ème MAÎTRE D'OUVRAGE

- Vu la constitution ;
- Vu la loi 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi 2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu le décret n°87/1366 du 24 Septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala;
- Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés ;
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu l'arrêté n°006/A/MINMAP/SG/DAJ du 17 avril 2013 portant création des commissions internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes d'Arrondissement ;
- Vu l'arrêté n° 0196/CAB/MINMAP du 20 septembre 2013 portant désignation des Présidents des commissions internes de Passation des Marchés auprès des communes d'Arrondissement ;
- Vu la décision n° 065/D/MINMAP/SG/DAJ du 19 novembre 2013 constatant la composition des Commissions internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes d'Arrondissement ;
- Considérant la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Considérant l'Appel d'Offres National ouvert° 003/AONO/CAD2/CIPM/ST/2016 du 14/10/2016 pour la fourniture des Chaises, Tables et nappes de table au Cercle Municipal de la Commune d'Arrondissement de Douala 2' repartie ;
- Considérant le budget de la commune d'Arrondissement de Douala 2", exercice 2016 ;
- Considérant les Procès-verbaux de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CAD2 des 14 Novembre 2016.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise **ETS B.P: 2733 Douala, Tel : (+237) 699 969 237** est désignée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N° **003/AONO/CAD2/CIPM/ST/2016** du **14/10/2016** pour la fourniture des Chaises, Tables et nappes de table au Cercle Municipal de la Commune d'Arrondissement de Douala

- Le montant de la lettre commande est de : **48 481 088(Quarante-huit millions quatre cent quatre-vingt et un mille quatre-vingt-huit francs CFA) TTC**
- DELAI D'EXECUTION : **trente(30) jours**

Article 2 : La présente décision tient lieu de main levée de caution de soumission

Article 3 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer dans un délai de **15 jours** à la Mairie de Douala 2ème au Secrétariat des Marchés Publics retirer leurs offres, passé ce délai ; elles seront purement et simplement détruites.

Article 4 : Le Directeur Général de **ETS LNC B.P: 2733 Douala, Tel : (+237) 699 969 237** est prié de se présenter à la Mairie de Douala 2ème pour recevoir la notification et le projet du marché.

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**DECISION N°023/D/CAD2/CIPM/ST/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE A SAVOIR
LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT D'UN GROUPE ELECTROGENE A LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE
N° 004/DCO/CAD2/CIPM/ST/2016 DU 14/10/2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ème MAÎTRE D'OUVRAGE

- Vu la constitution ;
- Vu la loi 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi 2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu le décret n°87/1366 du 24 Septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala;
- Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés ;
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu l'arrêté n°006/A/MINMAP/SG/DAJ du 17 avril 2013 portant création des commissions internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes d'Arrondissement ;
- Vu l'arrêté n° 0196/CAB/MINMAP du 20 septembre 2013 portant désignation des Présidents des commissions internes de Passation des Marchés auprès des communes d'Arrondissement ;
- Vu la décision n° 065/D/MINMAP/SG/DAJ du 19 novembre 2013 constatant la composition des Commissions internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes d'Arrondissement ;
- Considérant la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Considérant la demande de cotation ouverte ° 004/DCO/CAD2/CIPM/ST/2016 du 14/10/2016 la fourniture, l'installation et le raccordement d'un groupe électrogène à la Commune d'Arrondissement de Douala 2' repartie ,
- Considérant le budget de la commune d'Arrondissement de Douala 22me, exercice 2016 ;
- Considérant les Procès-verbaux de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CAD2 des 08 Novembre 2016.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise **TRACTAFRIC EQUIPEMENT CAMEROUN SARL B.P: 4017 Douala., Tel : (+237) 233 379 083 Fax : 233 373 187** est désigné adjudicataire de la demande de cotation ouverte ° **004/DCO/CAD2/CIPM/ST/2016** du 14/10/2016 relative à la fourniture, l'installation et le raccordement d'un groupe électrogène à la Commune d'Arrondissement de Douala 2'

- Le montant de la lettre commande est de : **26 474 257(vingt-six millions quatre cent soixante-quatorze mille deux cent cinquante-sept francs CFA) TTC**
- DELAI D'EXECUTION : **quinze (15) jours**

Article 2 : La présente décision tient lieu de main levée de caution de soumission

Article 3 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer dans un délai de 15 jours à la Mairie de Douala 2" au Secrétariat des Marché Publics retirer leurs offres, passé ce délai ; elles seront purement et simplement détruites.

Article 4 : Le Directeur Général de TRACTAFRIC EQUIPEMENT CAMEROUN SARL B.P: 4017 Douala, Tel : (+237) 233 379 083 Fax : 233 373 187 est prié de se présenter à la Mairie de Douala 2" pour recevoir la notification et le projet du marché.

DOUALA le 15 Novembre 2016

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

DECISION N°022/CAD2/CIPM/ST/2016 PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 2 A SAVOIR LA FOURNITURE DEUX (02) VEHICULES PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/BIS/A0NO/CAD2/CIPM/ST/2016

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ème AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE:

- Vu la constitution ;
- Vu la loi 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi 2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu le décret n°93/321 du 25 novembre 1993 portant création de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème
- Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés ;
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMA ;
- Vu l'arrêté n°006/A/MINMAP/SG/DAJ du 17 avril 2013 portant création des commissions internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes d'Arrondissement ;
- Vu l'arrêté n° 0196/CAB/M1NMAP du 20 septembre 2013 portant désignation des Présidents des commissions internes de Passation des Marchés auprès des communes d'Arrondissement ;
- Vu la décision n° 065/D/M1NMAP/SG/DAJ du 19 novembre 2013 constatant la composition des Commissions internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes d'Arrondissement ;
- Considérant la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Considérant l'appel d'offres national ouvert n° 001/BIS/A0NO/CAD2/CIPM/ST/2016 pour la fourniture de trois (03) véhicules neufs de type 4x4 a la commune d'arrondissement de douala 2^{me} répartie en deux (02) lots -
- Considérant le budget de la commune d'Arrondissement de Douala 2ème, exercice 2016 ;
- Considérant les Procès-verbaux de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CAD2 des 14 Novembre 2016.

Article 1 : L'entreprise **TRACTAFRIC MOTORS CAMEROUN S.A B.P: 4181 Douala, Tel : (+237) 233 379 083 Fax : 233 372 419** est désigné adjudicataire du **lot 2** à savoir la fourniture deux (02) véhicules pick up 4x4 double cabine, objet de l'appel d'offre national ouvert N°001/BIS/AONO/CAD2/CIPM/ST/2016

- Le montant du marché est de : **49 200 000 (Quarante-neuf million deux cent mille CFA) TTC**
- **DELAJ D'EXECUTION : Trente (30) jours**

Article 2 : La présente décision tient lieu de main levée de caution de soumission

Article 3 : Les soumissionnaires non retenus invités à passer dans un délai de 15 jours de la Mairie de Douala 2^{me} au Secrétariat des Marchés Publics retirer leurs offres, passé ce délai ; elles seront purement et simplement détruites.

Article 4 : Le Directeur Général de **TRACTAFRIC MOTORS CAMEROUN S.A B.P: 4181 Douala, Tel : (+237) 233 379 083 Fax : 233 372 419** est prié de se présenter à la Mairie de Douala 2^{me} pour recevoir la notification et le projet du marché.

DOUALA le 15 Novembre 2016

Le MAIRE

FAMPOU Denise



COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

DECISION N°021/CAD2/CIPM/ST/2016 PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 1 A SAVOIR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE DE TYPE 4X4 STATION WAGON, OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/BIS/A ONO/CAD2/CIPM/ST/2016

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ème,
AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi 2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu le décret n°87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés ;
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu l'arrêté n°006/AJMINMAP/SG/DAJ du 17 avril 2013 portant création des commissions internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes d'Arrondissement ;
- Vu l'arrêté n° 0196/CAB/MINMAP du 20 septembre 2013 portant désignation des Présidents des commissions internes de Passation des Marchés auprès des communes d'Arrondissement ;
- Vu la décision n° 065/D/MINMAP/SG/DAJ du 19 novembre 2013 constatant la composition des Commissions internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes d'Arrondissement ;
- Considérant la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Considérant l' appel d'offres national ouvert n° 001/BIS/A0NO/CAD2/C1PM/ST/2016 pour la fourniture de trois (03) véhicules neufs de type 4x4 a la commune d'arrondissement de douala 2e me répartie en deux (02) lots
- Considérant le budget de la commune d'Arrondissement de Douala 2ème, exercice 2016 ;
- Considérant les Procès-verbaux de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CAD2 des 14 Novembre 2016.

Article 1 : L'entreprise **TRACTAFR1C MOTORS CAMEROUN S.A B.P: 4181 Douala, Tel : (+237) 233 379 083 Fax : 233 372 419** est désigné adjudicataire du lot 1 à savoir la fourniture d'un (01) véhicule De Type 4x4 station wagon, objet de l'appel d'offres national ouvert n° **001/BIS/A0NO/CAD2/CIPM/ST/2016**.

- Le montant du marché est de : **44 000 000 (Quarante-quatre million CFA) TTC**
- **DELAI D'EXECUTION : Trente (30) jours**

Article 2: La présente décision tient lieu de main levée de caution de soumission

Article 3 : Les soumissionnaires non retenus invités à passer dans un délai de 15 jours de la Mairie de Douala 2ème au Secrétariat des Marché Publics retirer leurs offres, passé ce délai ; elles seront purement et simplement détruites.

Article 4 : Le Directeur Général de **TRACTAFRIC MOTORS CAMEROUN S.A B.P: 4181 Douala, Tel : (+237) 233 379 083 Fax : 233 372 419** est prié de se présenté à la Mairie de Douala 2ème pour recevoir la notification et le projet du marché.

DOUALA le 15 Novembre 2016

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**DECISION N°023/D/CAD2/CIPM/ST/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE A SAVOIR
LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT D'UN GROUPE ELECTROGENE A LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE
N° 004/DCO/CAD2/CIPM/ST/2016 DU 14/10/2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ème MAÎTRE D'OUVRAGE

- Vu la constitution ;
- Vu la loi 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi 2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu le décret n°87/1366 du 24 Septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala;
- Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés ;
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu l'arrêté n°006/A/MINMAP/SG/DAJ du 17 avril 2013 portant création des commissions internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes d'Arrondissement ;
- Vu l'arrêté n° 0196/CAB/MINMAP du 20 septembre 2013 portant désignation des Présidents des commissions internes de Passation des Marchés auprès des communes d'Arrondissement ;
- Vu la décision n° 065/D/MINMAP/SG/DAJ du 19 novembre 2013 constatant la composition des Commissions internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes d'Arrondissement ;
- Considérant la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Considérant la demande de cotation ouverte ° 004/DCO/CAD2/CIPM/ST/2016 du 14/10/2016 la fourniture, l'installation et le raccordement d'un groupe électrogène à la Commune d'Arrondissement de Douala 2' repartie ,
- Considérant le budget de la commune d'Arrondissement de Douala 22me, exercice 2016 ;
- Considérant les Procès-verbaux de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CAD2 des 08 Novembre 2016.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise **TRACTAFRIC EQUIPEMENT CAMEROUN SARL B.P: 4017 Douala., Tel : (+237) 233 379 083 Fax : 233 373 187** est désigné adjudicataire de la demande de cotation ouverte ° **004/DCO/CAD2/CIPM/ST/2016** du 14/10/2016 relative à la fourniture, l'installation et le raccordement d'un groupe électrogène à la Commune d'Arrondissement de Douala 2'

- Le montant de la lettre commande est de : **26 474 257(vingt-six millions quatre cent soixante-quatorze mille deux cent cinquante-sept francs CFA) TTC**
- DELAI D'EXECUTION : **quinze (15) jours**

Article 2 : La présente décision tient lieu de main levée de caution de soumission

Article 3 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer dans un délai de 15 jours à la Mairie de Douala 2" au Secrétariat des Marché Publics retirer leurs offres, passé ce délai ; elles seront purement et simplement détruites.

Article 4 : Le Directeur Général de TRACTAFRIC EQUIPEMENT CAMEROUN SARL B.P: 4017 Douala, Tel : (+237) 233 379 083 Fax : 233 373 187 est prié de se présenter à la Mairie de Douala 2" pour recevoir la notification et le projet du marché.

DOUALA le 15 Novembre 2016

Le MAIRE

FAMPOU Denise

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°054/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS/EEE DU22/11/16 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°042/AONO/PR/MINMAP/DRMAP-LT/CRPM-LT/2016 DU 21/10/2016, RELATIF À LA FOURNITURE DE DEUX(02) VÉHICULES À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'AGENCE DE LA RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) DU LITTORAL, OUEST ET SUD-OUEST À DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU LITTORAL, AUTORITE CONTRACTANTE, PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QUE :

Par Décision N°054/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS/EEE/2016 du 22/11/16,

L'Appel d'Offres susmentionné est **déclaré infructueux** car aucun soumissionnaire n'a déposé son offre dans les délais.

NB: Pour avoir accès à la Décision N°054/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS/EEE/2016 du 22/11/2016, Télécharger la pièce d'origine.

DOUALA le 22 Novembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

PORT AUTONOME DE DOUALA

ADDITIF N°002 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT°015/AONO/PAD/ CIPM/ 2016 DU 19 OCTOBRE 2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE D'ACCES, LA CONSTRUCTION DE LA VOIE DE DESSERTE DU TERMINAL BOIS ET L'ENTRETIEN DES ROUTES BITUMÉES ALI PORT DE DOUALA NB: POUR LES PIÈCES 6: CADRE DU BORDEREAUX UNITAIRE ET PIÈCES 7: CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF, TÉLÉCHARGER LA PIÈCE D'ORIGINE LE RESTE SANS CHANGEMENT.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) PAD, sis au Centre des Affaires Maritimes du PAD, Quartier Bonanjo BP 4020 Douala, au plus tard le **25 NOVEMBRE 2016 à 09 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/AONO/PAD/CIPM/2016 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE D'ACCES, CONSTRUCTION DE LA VOIE DE SORTIE DU TERMINAL BOIS ET ENTRETIEN DES ROUTES BITUMÉES AU PORT DE DOUALA.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) PAD, sis au Centre des Affaires Maritimes du PAD, Quartier Bonanjo BP 4020 Douala, au plus tard le **09 DECEMBRE 2016 à 09 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/AONO/PAD/CIPM/2016 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE D'ACCES, CONSTRUCTION DE LA VOIE DE SORTIE DU TERMINAL BOIS ET ENTRETIEN DES ROUTES BITUMÉES AU PORT DE DOUALA.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres se fera *en un temps* et aura lieu le **25 NOVEMBRE 2016 à 10h00** dans la salle de conférence du PAD située au 7^e étage de son immeuble siège, par la Commission Interne de Passation des Marchés du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des offres se fera *en un temps* et aura lieu le **09 DECEMBRE 2016** à **10h00** dans la salle de conférence du PAD située au 7^e étage de son immeuble siège, par la Commission Interne de Passation des Marchés du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

DOUALA le 24 Novembre 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

**ADDITIF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°016/A0NO/PADICIPM/2016 DU 07 NOVEMBRE 2016 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL
INFORMATIQUE AU PORT AUTONOME DE DOUALA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM), portes 919 ou 920, au 9^{ème} étage de l'immeuble siège du PAD au plus tard le 05 DECEMBRE 2016 à 09 heures et devra porter la mention:</p> <p>« Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°016/AONO/PAD/CIPM/2016 en procédure d'urgence du 07 NOVEMBRE 2016 pour l'acquisition du matériel informatique au Port Autonome de Douala</p> <p>Financement : Budget PAD 2016</p> <p>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM), portes 919 ou 920, au 9^{ème} étage de l'immeuble siège du PAD au plus tard le 09 DECEMBRE 2016 à 09 heures et devra porter la mention:</p> <p>« Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°016/AONO/PAD/CIPM/2016 en procédure d'urgence du 07 NOVEMBRE 2016 pour l'acquisition du matériel informatique au Port Autonome de Douala</p> <p>Financement : Budget PAD 2016</p> <p>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture de tous les plis se fera en un seul temps.</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 05 DECEMBRE 2016 à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du PAD dans la salle de conférences sise au 7^{ème} étage de l'immeuble siège du PAD en présence des soumissionnaires.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture de tous les plis se fera en un seul Temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **09 DECMEBRE 2016 à 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du PAD dans la salle de conférences sise au 7^{ème} étage de l'immeuble siège du PAD en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

DOUALA le 24 Novembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

ADDITIF N°002 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/A0NO/PAD/ CIPM/2016 DU 19 OCTOBRE 2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE VOIE ROUTIERE DE DESSERTE DE 2500 METRES EN ZONE AVAL DU PORT DE DOUALA : DE TRANSIMEX A MIRA NB: POUR LES PIÈCES 6: CADRE DU BORDEREAUX UNITAIRE ET PIÈCES 7: CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF, TÉLÉCHARGER LA PIÈCE D'ORIGINE. LE RESTE SANS CHANGEMENT.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) PAD, sis au Centre des Affaires Maritimes du PAD , Quartier Bonanjo BP 4020 Douala. au plus tard le 25 NOVEMBRE 2016 à 09 heures (Heure locale), et devra porter la mention:</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014 /AONO/CIPM/PAD/2016 DU 19 OCTOBRE 2016 ,POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE VOIE ROUTIERE DE DESSERTE DE 2500 METRES EN ZONE AVAL DU PORT DE DOUALA</p> <p style="text-align: center;">A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) PAD, sis au Centre des Affaires Maritimes du PAD , Quartier Bonanjo BP 4020 Douala. au plus tard le 09 DECEMEBRE 2016 à 09 heures (Heure locale), et devra porter la mention:</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014 /AONO/CIPM/PAD/2016 DU 19 OCTOBRE 2016 ,POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE VOIE ROUTIERE DE DESSERTE DE 2500 METRES EN ZONE AVAL DU PORT DE DOUALA</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 25 NOVEMBRE 2016 à, 10 heures dans la salle de conférence du PAD située au 7è étage de son immeuble siège, par la Commission Interne de Passation des Marchés du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 09 DECEMEBRE 2016 à, 10 heures dans la salle de conférence du PAD située au 7è étage de son immeuble siège, par la Commission Interne de Passation des Marchés du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>

DOUALA le 24 Novembre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus



PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !